



## BILAN DE LA RVP DU RÉSEAU RETAIL 2020 : À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Pour la direction, tout va bien puisque le montant brut versé pour 2020 est de 42,9 M € Vs 42 M € pour 2019, soit +0,9 M €. Mais ce qu'elle oublie de dire, c'est que le cumul des opportunités individuelles s'établissait à 44,1 M € en 2020 contre 43 M € en 2019, soit + 1,1 M €, notamment du fait de la refonte de la rémunération variable individuelle où les opportunités de certains métiers ont été revalorisées (DA, conseiller en patrimoine, CBP, ...).

Finalement, la différence entre le montant global versé et la somme des opportunités était de 1 M € en 2019 quand il est de 1,2 M € en 2020. Pour LCL, c'est 1,2 M € d'économisé.

FO LCL a également constaté que certains métiers enregistrent, deux années de suite, des montants moyens en baisse sensible (RA, DA, assistant BP, ...).

Le constat est que, de façon globale, l'adage « travailler et produire plus pour gagner plus » n'est pas de mise chez LCL. FO LCL a réitéré sa demande de revalorisation générale et régulière des opportunités. La direction reste sur son argument de ne pas vouloir déséquilibrer la structure de la rémunération entre fixe et variable. S'il n'y a que ça, FO LCL n'est pas contre et même favorable à augmenter le fixe pour pouvoir revaloriser le variable !

Toutes les organisations syndicales ont soulevé le problème que rencontrent les salariés à temps partiel, à savoir que si leur opportunité est calculée au prorata du temps de travail, leurs objectifs et portefeuille ne le sont pas la plupart du temps. Pourtant plusieurs accords LCL le stipulent afin de ne pas désavantager les salariés à temps partiel. La direction a effectivement répondu que ce devrait être fait... Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à contacter un représentant FO LCL.

Vos élus ont réclamé un bilan sur la RVP des fonctions support et back-offices que nous devrions avoir en mai.

## RÉSULTATS 2020 DE LCL : L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT

On ne va pas se mentir, ces résultats financiers sont bons, surtout au vu de la situation. Le PNB a progressé tandis que les charges ont baissé. Cet effet ciseau donne une progression de 9,1% du résultat d'exploitation. Performance remarquable due à notre investissement quotidien dans un contexte dégradé, altérée cependant par le doublement du coût du risque au regard des normes comptables.

La marge nette d'intérêts (dont gestion financière) est en progression de 39 M € (notamment grâce aux ressources clientèle) quand les commissions sont en hausse de 10 M € (IARD, gestion mobilière, assurance-vie).

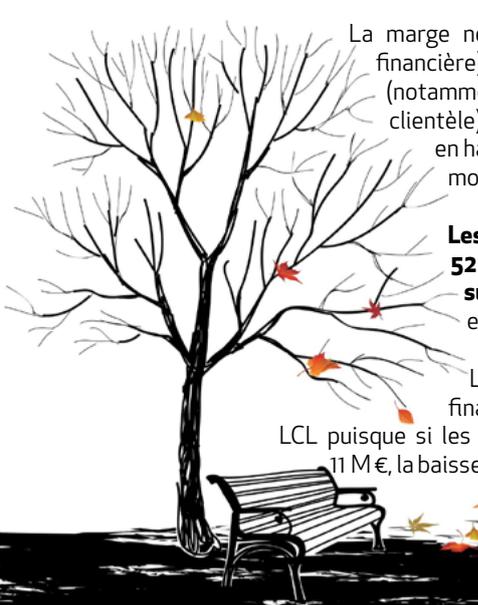
**Les charges sont en recul de 52 M € dont 23 M € d'économisés sur le personnel** (baisse des effectifs et baisse de la RVC sur l'exercice 2020)...

La crise sanitaire s'avère financièrement fructueuse pour LCL puisque si les coûts spécifiques s'élèvent à 11 M €, la baisse des dépenses (déplacements,

énergie, ...) est estimée à environ 50 M €, soit une balance positive de 40 M €. LCL a donc largement les moyens pour nous exprimer sa reconnaissance des efforts fournis durant cette crise. Mais la direction est beaucoup plus sensible aux charmes de son actionnaire principal qu'à ceux de ses vaillants salariés.

Cela fait plusieurs exercices que le maintien du résultat net aux alentours de 550 M € est avant tout dû à la réduction des charges (dont celles du personnel). Bien que la direction se targue de voir l'IRC opérationnel (enquête interne non panéalisée) progresser, l'attrition reste à un niveau élevé puisqu'en 2020, LCL a perdu quasi autant de clients particuliers qu'elle n'en a conquis (249.000 Vs 253.000). Notre base clients Particuliers peine donc à se développer, ce qui est d'autant plus préoccupant puisque 21% de nos clients ont plus de 65 ans, 26% sont inactifs et 32% peu actifs. Ce n'est pas avec la 3ème vague de fermetures d'agences que cela devrait s'améliorer.

**En résumé, si les résultats financiers sont résilients, cela masque des problèmes profonds** (baisse constante des effectifs, des investissements, conquête atone, attrition importante) qui auront des répercussions à moyen long terme. D'ailleurs, LCL a mal démarré 2021... Espérons simplement que nous soyons en mode diesel et que le Comex ne scie pas la branche sur laquelle nous sommes assis.





## CESSION DE LCL GUYANE AU CRÉDIT AGRICOLE : COURROUX DES ÉLUS

Les élus ont été consultés le 13 avril sur cet abandon par LCL d'un département français qu'il considère pourtant « à fort potentiel » ! N'est ce pas un des arguments de la 3ème vague de fermetures d'agences que de se repositionner sur les zones à potentiel ? Face aux arguties péniblement déployées par la direction (taille critique, éloignement géographique), vos élus ont exprimé un avis unanime que vous pouvez retrouver sur notre site [fo-lcl.fr](http://fo-lcl.fr)

L'herbe sera peut-être plus verte au Crédit Agricole pour nos collègues guyanais. Cependant nous sommes très tristes de les voir partir. Nous leur souhaitons bonne continuation.

## MESURES SANITAIRES : COMEX ET CASTEX,



## LES ÉLUS MIS À L'INDEX ?

Bien que dans ses messages, la direction dit que les dispositions sanitaires font l'objet d'un point régulier avec les instances représentatives, sachez que nous subissons les décisions de la direction et qu'elle fait peu de cas de nos demandes et remarques. Si, pour lutter efficacement contre la pandémie, le gouvernement recommande que toutes les tâches télétravaillables le soient, tant qu'il ne l'imposera pas légalement, de nombreux employeurs s'en exonèrent, faisant passer le profit avant la santé de leurs salariés et clients.

**FO LCL** demande aux managers de faire preuve de bienveillance et d'empathie vis-à-vis de nos collègues parents qui sont contraints de télétravailler tout en devant assurer la garde de leur(s) enfant(s). Faire ce qu'ils peuvent est toujours mieux que rien du tout, non ?

Malheureusement, la France déplore et pleure 100.000 morts depuis le début de la pandémie. C'est l'équivalent des populations cumulées de la principauté d'Andorre et de la république de Saint Marin qui ont été éradiquées. Restons plus que jamais prudents. Le 14 avril dernier, un de nos collègues du réseau est décédé des suites du virus. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille, pensons à elle ainsi qu'à ses collègues certainement très affectés.

Continuez à vous protéger et protéger les autres. Prenez soin de vous et de vos proches.



Délégation Nationale **FO LCL**

B.C. 401-11

2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF

Tél : 01 42 95 12 05/06 - Fax : 01 42 95 10 75



Appli **FO LCL**

Restez informés et connectés à FO-LCL



[twitter.com/FOLCL](https://twitter.com/FOLCL)



[FO LCL](https://www.facebook.com/fo-lcl)

